

**Compte-rendu de la réunion de  
Commission Locale de Développement Rural**



05/02/20 – Ecole communale

Marloie, le 6 février 2020

**Présents :**

ADAM John, ALIE Théo, ANTOINE Christian, CHEVALIER Jean-Marie, COLLIN Louis-Philippe, CORNET Albert, DACO Benoit, DACO Charles-Antoine, DAINE Cédric, DIJKMAN Eppe, DUPONT Roland, DUPONT Véronique, GABARET Yves, GRANVILLE François, HORICKS Nanou, HUBERT Myriam, LABEYE Laurence, LEBOUTEILLER Vincent, LERUSSE Cedric, LEKEUX Barthélemy, LONCHAY René, MARTIN Jacques, NOEL François-Xavier, NOTE Nicole, PURNODE Alain, RASKIN Carole, SCIUS Francis, SONET Dominique, UWAYEZU Aphrodis.

*François COLLIGNON : agent relais PCDR*

*Pierre et Thomas PONCELET (bureau d'études Orthogone)*

*Marie GOOVAERTS et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.*

**Excusés :** CAMBIER Murielle, COURTIN David, DETHIER Lucienne, FRERE Marina, LECLERE Bernadette, LEFEBVRE Mikael, ONSMONDE Frédéric, THERER Geneviève, THIBAUT Louis, WATHIEU Roland, PIRET Véronique, VLAEYEN Johan.

---

**Mot d'accueil**

Cedric Lerusse rappelle succinctement le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de CLDR, à savoir la présentation des fiches-projet du lot 1 par l'auteur de PCDR. Il rappelle rapidement les intitulés des fiches qui seront proposées à l'assemblée de ce soir. L'objectif est bien de les travailler ensemble afin que le bureau Orthogone puisse en finaliser la rédaction. Avant de céder la parole à la FRW, il invite tout le monde, après la réunion, à passer voir l'exposition réalisée par les enfants des classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires inspiré par le travail de l'artiste N. Wescoat.

**1. Approbation du CR de la CLDR du 06/11/2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2. Travail sur les fiches-projet du lot 1**

La parole est cédée à l'auteur du PCDR. Pierre Poncelet présente la liste des FP retenues pour le lot 1, il explique la méthode de travail – fondée sur l'échange, l'interpellation, la demande de précision, d'approfondissements, ... – qui sera de mise et l'objectif à atteindre qui consiste, concrètement, à nourrir les FP.

Pierre précise que l'ordre et la numérotation des fiches est complètement aléatoire et ne signifie aucunement un ordre de priorité dans les perspectives de mise en œuvre.

### **Fiche 1.1 : Aménager la Maison de village de Chéoux et ses abords**

- Après un rappel contextuel, l'auteur explique qu'il a, par ailleurs, rencontré le comité des jeunes de Chéoux. Lors de cette réunion, les jeunes ont exprimé leurs aspirations quant à la maison de village. C'est donc sur base de ces nouveaux éléments ajoutés aux jalons posés en GT que la FP a été rédigée.
- Dans l'échange suivant la présentation de la FP, se pose la question du périmètre d'action à envisager : le bâtiment en tant que tel et les abords immédiats ; la petite place devant la façade ; le périmètre du cœur de village (en ce compris le terrain où se trouve le hangar de tôles en vis-à-vis du pignon, rue du Pays de Liège). Si l'ensemble des périmètres énoncés ci-dessus sont repris dans la FP finale, les travaux pourraient alors être menés par étapes qui correspondent aux différents périmètres.
- Dans l'aménagement du bâtiment, la volonté est de veiller à une polyvalence des activités qui pourront être menées.
- Dans l'état actuel, le bâtiment accueille déjà, annuellement, une cinquantaine d'activités. Le village ne compte qu'environ 250 habitants mais cette maison de village n'est pas à la seule disposition des habitants de Chéoux.
- Une attention particulière sera portée au parking (ni trop, ni trop peu) : il faut veiller à ne pas rendre la traversée du village dangereuse par du parcage sauvage. Et surtout, ne pas oublier les modes de transport alternatifs.
- Le but de cet aménagement est triple :
  - o Restaurer un bâtiment communal ;
  - o Maintenir des activités déjà en place ;
  - o Offrir une infrastructure qui va permettre de dynamiser les initiatives locales existantes et favoriser l'émergence de nouvelles activités.

### **Fiche 1.2 : Acquérir et valoriser le site de la laiterie de Chéoux**

- Demande de reconnaissance du site en SAR. Cela permettra une modification de l'affectation du site au plan de secteur et, pourquoi pas, d'y envisager une zone d'habitat à front de rue (rue de la noblesse). Le fait de la reconnaissance en SAR ouvrirait également à d'autres subsides, complémentaires au DR ;
- Pas de dépollution à prévoir ;
- Absence de maîtrise foncière ;
- Le comité d'acquisition a été sollicité. Le dossier est en cours ;

- L'extension du périmètre d'action à la parcelle en vis-à-vis (rue de la Noblesse) est validée ;
- L'idée du secrétariat mutualisé pour les locataires des hangars séduit l'assemblée ;
- Le site de la laiterie de Chéoux est la dernière zone à exploiter sur la commune de Rendeux pour implanter des petites entreprises, des PME et TPE.

### Fiche 1.3 : Acquérir et valoriser le château et le parc de Rendeux

- Pas de maîtrise communale.
- Il est primordial, dès le début, de connaître l'affectation correcte du bâtiment car les normes SRI, PMR, ...) varieront en fonction.
- En l'état :
  - o Si les 17 chambres sont conservées dans leur état actuel et louées en tant que telles à un public-cible, il y a alors peu de travaux à réaliser en regard des exigences du SRI. Il faudra réaliser un cloisonnement qui induira la perte de trois chambres.
  - o Si la volonté est de louer des appartements, il faut compter que chaque appartement reprendra la surface de 2 chambres. Ce qui diminue le nombre de locations par 2. Au niveau du SRI, la norme à mettre en œuvre sera la pose de portes RF30. **Mais** les normes PMR sont autrement conséquentes dans ce contexte puisque la largeur des couloirs (il faut permettre le croisement de chaises roulantes, la possibilité de faire demi-tour avec la voiturette) risque d'être problématique. De plus, l'ascenseur ne répond pas aux normes...
  - o Se pose aussi la question des services : restent-ils privés ?
  - o Dans quelle mesure pourrait-on obtenir la reconnaissance comme MR et/ou MRS ? La volonté n'est pas de concurrencer ni Amonines, ni La Roche.
    - La fiche est à finaliser et de nombreuses précisions sont à apporter.

### Fiche 1.4 : Apporter un soutien communal aux acteurs agricoles

- Adaptation des primes communales aux réalités du secteur (« mise à jour ») ;
- Organisation de conférences, formations, avec les communes voisines (aspect transcommunal) ;
- Quelle(s) aide(s), concrètement, en réponse aux dégâts de gibier ? Sans pour autant nuire à la perspective des locations de chasse...
- Question des prises d'eau : à traiter parallèlement avec la SWDE pour réhabiliter certains d'entre eux. Adaptations nécessaires suite à la sécheresse connue en 2018 et 2019. NDLR : associer le contrat de rivière Ourthe.
- Cette FP reprenant la question des dégâts de gibier, la FP intitulée « Dégâts de sangliers/gibier » sera supprimée du lot 2.

### Fiche 1.5 : Améliorer le réseau de voies lentes

- Focus sur les connexions inter villages ; }  
}

Focus sur les connexions interservices ;

- FP à envisager en transcommunal.

➔ **Ajout d'une FP supplémentaire : « Ravel de l'Ourthe ».**

#### Fiche 1.6 : Aménager une halle rurale dans le centre de Rendeux + borne numérique

- Il s'agit d'une halle paysanne ;
- Pas de maîtrise communale.
- L'auteur de PCDR a rencontré les participants aux petit marché de Rendeux qui sont enchantés par le projet et qui affectionnent l'idée de la mise à disposition de terres pour les personnes désireuses de se lancer dans le maraîchage, par exemple.
- Le problème de la maîtrise foncière pose la question d'éventuellement ramener les activités proposées dans cette fiche aux dépendances du château. Mais l'endroit n'offre aucune visibilité et la situation de la halle imaginée initialement apparaît vraiment idéale.
- Cette fiche pourra être mise en œuvre par étapes successives.

#### Fiche 1.7 : Agrandir le local du RSI de Marcourt

- Le RSI souhaite garder son emphytéose sur le bien ;
- Le bâtiment a une double vocation patrimoniale :
  - Il est érigé à l'emplacement de la maison natale de Terwagne de Méricourt ;
  - A l'origine, c'est un baraquement prévu pour abriter les sinistrés de guerre (1944).

#### Fiche 1.8 : Développer des initiatives de transition

- Idée de chapeauter les diverses et nombreuses initiatives éparses sur la commune. L'objectif serait d'en entretenir le dynamisme, d'éviter leur essoufflement, de valoriser l'existant (cfr. le verger de Jupille)...
- Valorisation de la traction chevaline : question de l'à-propos de la démarche.

#### Fiche 1.9 : Développer des circuits découvertes thématiques

- L'idée de cette FP est de faire émerger des fiches/plans/cartes à disposition tant des touristes que des citoyens sur les différentes thématiques et les différents tracés.
- Concernant les arbres remarquables, la CCATM met à jour chaque année l'inventaire des arbres et haies remarquables. C'est donc un outil indéniable pour envisager le circuit.
- Le RSI et le CCTN peuvent franchement être mis à contribution !
- Si des circuits équestres sont envisagés, il faut réfléchir au revêtement de sol.
- Un circuit des points de vue est envisagé mais dans ce circuit, il ne faut pas oublier le point de vue de l'église de Beffe.

Pour plancher sur ces thématiques, des citoyens référents volontaires se proposent. Il s'agit de Vincent Lebouteiller, Alain Purnode et Roger Demaret.

### 3. Divers

#### - La commission Patrimoine

La commission patrimoine s'est déjà réunie à deux reprises et a mis en place un plan d'action par rapport à l'appel à projet d'inventaire du petit patrimoine (PPPW) pour lequel la commune a été retenue.

La démarche d'inventaire proposée ayant déjà été présentée, il est précisé que le territoire communal a été découpé selon les 4 anciennes sections. Pour chaque ancienne section, un(des) référent(s) (ou personne de contact) est choisi :

- Marcourt : Alain MARCUS – 0475/960 769  
Charles DEPRES – 084/344 568
- Beffe : Alain PURNODE – 084/477 052
- Hodister : Jean-Marie ANTOINE – 0486/ 049 417
- Rendeux : Roland WATTHIEU – 0497/461 978

L'inventaire progresse bien. Pour répondre à la demande de l'AWaP et compléter adéquatement la fiche de chaque élément répertorié, Pierre Poncelet a présenté au groupe une application sur tablette permettant de renseigner toutes les informations en ce compris les photos et la géolocalisation. Une remise de prix est attendue afin que la commune puisse agir à son tour. Afin de centraliser l'inventaire, la commission a validé le fait que Noëlle Willem accompagnera chaque sous-groupe (par ancienne section) pour compléter le travail réalisé.

➔ La prochaine réunion de la Commission Patrimoine se tiendra le mercredi 19 février, à 20h à l'administration communale. Cette réunion est et reste ouverte à tous les citoyens !

#### - La commission Charte

Lors de la dernière CLDR, un nombre conséquent de membres de la CLDR s'étaient rassemblés afin de jeter les bases de la « Charte du monde rural ». Le travail fourni s'est étendu tous azimuts. Il conviendrait donc mettre sur pied une commission qui rédigera le canevas de la charte. Le groupe peut être restreint dans un premier temps et s'élargir par la suite. Sur base du brainstorming réalisé précédemment, il s'agira donc de cadrer le propos et les thématiques à aborder dans cette charte.

Sont inscrits dans ce groupe : Christian Antoine, Nanou Horicks, Cédric Daisne et Louis-Philippe Collin. La FRW accompagnera le groupe dans un premier temps.

#### - Les appels à projets

La FRW relaye quelques appels à projets pertinents dans le cadre de l'ODR. Les agents peuvent relire les dossiers et donner des conseils dans l'élaboration de ceux-ci mais les candidatures à ces appels à projets restent des initiatives citoyennes, associatives, ...

➔ L'appel à projet « **Raconte ton Bac !** » : ce projet a déjà été relayé précédemment en CLDR par certains membres. Cette fois, la saison s'y prête davantage et le concept s'inscrit dans la lignée de la stratégie mise en évidence sur la commune. Différents lieux sont proposés à cet effet dont, notamment, le jardin entourant la chapelle de Ronzon ou encore le terrain derrière la PISQ. Un mail a été envoyé aux personnes ayant manifesté leur intérêt lors de réunions précédentes et les personnes désireuses de

prendre part ou d'obtenir de plus amples informations peuvent prendre contact avec la FRW.

- ➔ L'appel à projets « **Générationnaires solidaires** » : Attention au délai de soumission des dossiers : le 8 mars prochain. L'objectif de cet appel à projets est de viser la dimension intergénérationnelle. Les projets doivent être rentrés par un collectif citoyen, une association, une école, AMO, ..., impliquant au minimum un jeune de moins de 26 ans.
- ➔ Appel à projets « **Ecole Numérique 2020** » de Digital Wallonia : La Wallonie souhaite poursuivre le déploiement des technologies numériques dans les écoles. Cet appel à projets s'adresse plus spécifiquement aux établissements scolaires. Des réunions d'informations sont prévues jusqu'au 28/02/2020 et les projets doivent être rentrés pour le 4 mars suivant. L'info est donc à relayer... 😊

- **Le festival « A Travers Champs »**

En collaboration avec la MCFA par le biais d'Emilie Capelle, Rendeux, comme 20 autres communes, accueille le festival « A Travers Champs » le temps d'un soir. Le 19 mars prochain, dans la salle de gym de l'école communale, sera projeté le film « Terre à Terre ». Dès 18h30, des échanges préalables à la projection sont proposés avec des associations locales. La projection du film aura lieu à 20h et un temps d'échanges et de partage de témoignages s'en suivra.

Pour plus d'infos : <https://www.festival-atraverschamps.be/>

- **La suite**

- Orthogone s'attelle à rédiger les fiches-projet du lot 2 et viendra les présenter lors de la **prochaine CLDR, le 11 mars.**
- Nous nous répétons mais nous avons besoin de relecteurs... Si l'une ou l'autre personne de la CLDR souhaite relire tout ou partie du PCDR avant sa clôture, merci de se manifester.
- A décider très prochainement :
  - 1 slogan 'fédérateur' pour le PCDR ?
  - Evènement de clôture – retour population – premières pistes ?
  - Bulletin communal spécial ?
  - Mot du Bourgmestre intro PCDR

La réunion se clôture par le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Marie Goovaerts et Jean-Christophe Simon

Rue des Tilleuls, 1E  
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60  
famenne@frw.be - www.frw.be